



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activite

Question écrite n° 46572

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation preoccupante de l'industrie de la confection en France, notamment dans le departement du Pas-de-Calais, ou le nombre de salaries est passe de 11 574 en 1994 a 11 168 fin 1995, soit une baisse de 3,5 % sur une annee, le phenomene s'accelerant d'annee en annee. Ainsi, certaines entreprises qui se portaient bien il y a quelques mois se retrouvent avec un carnet de commandes vide, les donneurs d'ordres envoyant leurs commandes vers des pays a la main-d'oeuvre bon marche, tels que la Pologne et la Bulgarie ou le cout a la minute avoisine les 0,50 franc contre 1,80, voire 2 francs en France. Cette situation n'est pas sans entrainer une acceleration des delocalisations dont le taux est passe de 20 % a 80 %, et, a fortiori, des licenciements dans notre pays qui contrastent avec les creations d'emploi dans les pays tiers concernees. Il lui demande en consequence de lui preciser les mesures que compte prendre son ministere face a la gravite de ce phenomene.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46572

Rubrique : Textile et habillement

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6714